

Communiqué de presse de BirdLife Suisse du 10 juin 2021

Crise du logement chez l'hirondelle de rivage

Cette année aussi, les hirondelles de rivage sont revenues en Suisse depuis leurs lieux d'hivernage africains. Une pénurie de logements les guette dans notre pays. Cet oiseau menacé ne retrouve plus depuis longtemps son habitat originel, les berges sablonneuses des grands cours d'eau. Les possibilités de nidification se raréfient également dans les gravières, leurs milieux de substitution. Les buttes artificielles en sable mises en œuvre par BirdLife Suisse et ses partenaires dans le cadre du programme de conservation des espèces, sont des solutions de secours efficaces : 40% de l'effectif suisse a niché dans de telles parois en 2020.

À l'origine, les hirondelles de rivage creusaient leurs galeries de nidification dans les pentes abruptes fraîchement érodées des berges de rivières non canalisées. Cependant, avec l'endiguement des cours d'eau, la dynamique de ces milieux a été perdue et les falaises de sable appropriées ont disparu. Les hirondelles de rivage ont trouvé un habitat de remplacement dans les gravières, où les machines créent constamment de nouvelles possibilités. Si les parois présentent des lentilles de sable appropriées, les hirondelles de rivage y creusent leurs galeries de nidification - renouvelées chaque année. Mais même dans les gravières, il y a de moins en moins de parois adaptées disponibles. Les réglementations cantonales accélèrent le processus d'exploitation des gravières et leur remblayage.

Depuis des décennies, on observe donc un déclin des colonies d'hirondelles de rivage. De plus, ces dernières sont de plus en plus petites. Selon l'atlas des oiseaux nicheurs de la Station ornithologique suisse, la population comptait encore 5500 à 6500 couples nicheurs sur la période 1993 à 1996 ; en 2013-2016, elle n'en comptait plus que la moitié environ avec 2300 à 3000 couples.

L'association Hotspots et BirdLife Suisse ont commencé à chercher des mesures pour promouvoir les hirondelles de rivage il y a plusieurs décennies déjà. En 2011, grâce à Ueli Müller, entrepreneur argovien spécialisé dans l'exploitation de gravier, une avancée décisive a été réalisée avec les remblais de sable artificiels. Ueli Müller avait observé des hirondelles de rivage essayant de creuser des galeries de nidification dans un dépôt de sable prêt à être vendu. Sans plus attendre, il a créé un tas de remplacement, dans lequel les premières hirondelles se sont rapidement installées.

Des buttes à succès

BirdLife Suisse fait connaître ce procédé dans toute la Suisse par des publications, des visites sur le terrain et un service de conseils. De nombreux services cantonaux, des exploitants de gravières et d'autres partenaires ont été impliqués à divers titres dans les 26 buttes artificielles de ce type en Suisse, où se sont reproduits l'an dernier environ 40 % des couples nicheurs de cet oiseau.

L'objectif de recréer une dynamique naturelle et de nouveaux espaces de nidification pour l'hirondelle de rivage le long des grands cours d'eau n'a pas encore été atteint. Les travaux de renaturation touchent davantage les petits ou moyens cours d'eau et ne permettent souvent pas de recréer les processus naturels d'érosion qui existaient autrefois. Pour créer les niches d'érosion nécessaires aux hirondelles, les cours d'eau ont besoin d'un espace suffisant. La révision en 2011 de la loi fédérale sur la protection des eaux a suscité de grands espoirs. Elle oblige les cantons à revitaliser les cours d'eau et à prendre des mesures pour rétablir leurs fonctions naturelles. Cependant, depuis 2011, aucun projet de renaturation suisse n'a été en mesure de créer une dynamique suffisante pour aboutir à de nouveaux sites de nidification pour l'hirondelle de rivage. Il y a encore un grand besoin d'action cantonal et fédéral dans ce domaine.

L'hirondelle de rivage fait partie des 50 espèces prioritaires du programme de conservation des oiseaux en Suisse, mis en place par BirdLife Suisse et la Station ornithologique suisse pour le compte de l'OFEV. Elle figure dans la liste rouge en catégorie « vulnérable ».

Les hirondelles de rivages sont grégaires et se réunissent pour nicher dans les vallées alluviales de basse altitude. Elles creusent des galeries pouvant atteindre plus d'un mètre de profondeur dans le sable. Les oeufs sont pondus à même le sable au fond des terriers. Deux nichées ont normalement lieu entre mai et août. L'espèce migre dans l'ouest africain dès la mi-août et revient en Suisse dans le courant du mois d'avril.

Des photos peuvent être téléchargées en bonne résolution sur www.birdlife.ch/presse

Plus d'informations : François Turrian, directeur romand, tél. 079 318 77 75